

AVANT-PROPOS

PRECAUTIONS DE STOCKAGE

Tant que la piscine n'est pas assemblée, elle est sensible aux variations de températures et à l'humidité. Il faut donc prendre certaines précautions de stockage.

Dès réception des colis, veillez à stocker les pièces bois à plat, à l'abri de l'humidité et du soleil afin de leur éviter tout risque de déformation.

IL EST IMPERATIF DE :

- Ne pas laisser le bois au soleil, afin d'éviter que le bois se vrille ou se fende de manière excessive.
- Ne pas laisser le bassin exposé à l'extérieur avec une bâche étanche pour protection, la condensation issue du bois va le rendre encore plus humide, et sujet aux modifications de forme.

VOUS DEVEZ :

- Monter la structure en une seule étape.
- Stocker le bois de votre bassin à plat dans un endroit abrité de l'eau et du soleil.
- Enlever le film de protection pour que le bois « respire ».

DUREE DE L'INSTALLATION

L'installation de la piscine nécessite l'intervention d'au moins deux personnes et demande deux jours (hors terrassement et mise en eau).

AVANT LA CONSTRUCTION DE VOTRE PISCINE ASSUREZ-VOUS

- De l'intervention d'une personne avertie pour vos branchements électriques.
- Que votre alimentation d'eau soit suffisante pour remplir votre bassin.
- Que le manuel a été lu avec soin, étape par étape, pour bien comprendre l'installation de votre piscine.

IMPORTANT:

Manufacturas Gre, S.A. décline toutes responsabilités concernant la dalle en béton.

La dalle en béton doit être faite par un professionnel selon les indications techniques fournies dans la notice. En cas de litige, la facture de la dalle en béton avec toutes ses caractéristiques sera exigée pour pouvoir étudier la garantie de la piscine.

BASSINS ENTERRES ET NORME SPECIFIQUE

Pour les bassins hors sol, il est recommandé de sécuriser l'accès au bassin par un élément de protection normalisé.

Pour les bassins semi enterrés et complètement enterrés, la loi n°2003-9 du 3 janvier 2003 relative à la sécurité des piscines, et le décret n°2003-1389 du 31 décembre 2003 relatif à la sécurité des piscines vous imposent de sécuriser l'accès au bassin par au moins un élément de protection normalisé tel que :

- Barrière de protection
- Alarme de piscine
- Couverture de piscine
- Abri de piscine



CONSEIL D'EMPLACEMENT

Vous devez préparer votre terrain comme indiqué dans cette notice au chapitre "implantation"

NE PAS PLACER VOTRE PISCINE

- Sous des fils électriques.
- Sous les branches d'un arbre.
- Sur un terrain non stabilisé.

Un bon emplacement peut vous faire gagner du temps et vous éviter des contraintes. La piscine doit être ensoleillée et facilement accessible.

L'emplacement de la piscine doit être exempt de canalisation ou d'électricité.

Notez qu'il est préférable de monter sa piscine un jour ensoleillé et d'éviter les jours de grand vent.

EMBALLAGE, TRI ET RECYCLAGE

- Certains composants de votre piscine sont emballés sous sacs plastiques. Pour éviter tout risque d'étouffement, ne laissez jamais les bébés et les enfants jouer avec.
- Merci de respecter les réglementations de l'Union Européenne et d'aider à la protection de l'environnement.

Une fois votre piscine et tous ses composants assemblés merci de procéder au tri et au recyclage de tous les emballages.

AVANT-PROPOS

CONSIGNES DE SECURITE

Il est impératif de placer votre kit de filtration (filtre + pompe) à au moins 3,5 m. du bassin afin d'éviter tout risque de choc électrique.

Il est impératif de prévoir sur l'alimentation électrique de la pompe un dispositif de protection différentiel spécial piscines, conforme aux normes.

Ne jamais laisser les enfants sans surveillance à proximité du bassin.

Après chaque baignade, retirer l'échelle extérieure afin d'éviter la chute accidentelle d'un enfant ou d'un animal domestique dans le bassin (Norme EN P90-317).

Cette piscine est destinée à un usage exclusivement familial, Il est interdit de marcher sur les margelles, de plonger ou de sauter depuis le bord de l'eau.

Avant d'installer et d'utiliser, la piscine, veuillez lire attentivement, assimiler et respecter toutes les informations contenues dans cette notice d'utilisation. Ces avertissements, instructions et consignes de sécurité portent sur certains des risques usuels associés aux loisirs aquatiques, mais ils ne peuvent pas couvrir la totalité des risques et dangers dans tous les cas. Faites toujours preuve de prudence, de discernement et de bon sens lors des activités aquatiques. Conservez ces informations afin de pouvoir vous y référer ultérieurement.

Sécurité des non-nageurs

Une surveillance attentive, active et continue par un adulte compétent des enfants qui ne savent pas bien nager et des non-nageurs est requise en permanence (en gardant à l'esprit que le risque de noyade est le plus élevé pour les enfants de moins de cinq ans).

- Désignez un adulte compétent pour surveiller le bassin à chaque fois qu'il est utilisé.

- Il convient que les enfants qui ne savent pas bien nager ou les non-nageurs portent des équipements de protection individuelle lorsqu'ils utilisent la piscine.

- Lorsque le bassin n'est pas utilisé ou est sans surveillance, retirez tous les jouets de la piscine et ses abords afin de ne pas attirer les enfants vers le bassin.

Dispositifs de sécurité

- Il est recommandé d'installer une barrière (et de sécuriser toutes les portes et fenêtres, le cas échéant) afin d'empêcher tout accès non autorisé à la piscine.

- Les barrières, couvertures, alarmes de piscines ou dispositifs de sécurité similaires sont des aides utiles, mais ils ne remplacent pas la surveillance continue par un adulte compétent.

Équipements de sécurité

- Il est recommandé de garder du matériel de sauvetage (une bouée, par exemple) près du bassin.

- Gardez un téléphone en parfait état de marche et une liste de numéros d'urgence à proximité du bassin.

Sécurité d'emploi de la piscine

- Incitez tous les utilisateurs, en particulier les enfants, à apprendre à nager.

- Apprenez les gestes qui sauvent (réanimation cardiopulmonaire) et remettez régulièrement à jour vos connaissances. Ces gestes peuvent sauver une vie en cas d'urgence.

- Expliquez aux utilisateurs de la piscine, enfants inclus, la procédure à suivre en cas d'urgence.

- Ne plongez jamais dans un plan d'eau peu profond, sous peine de blessures graves ou mortelles.

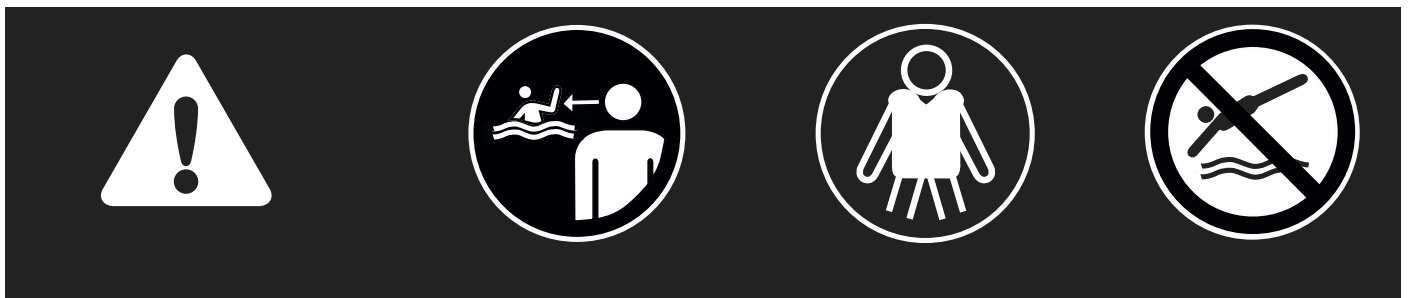
- N'utilisez pas la piscine sous l'emprise d'alcool ou de médicaments susceptibles de réduire votre capacité à utiliser la piscine en toute sécurité.

- Si la piscine est recouverte d'une couverture, retirez-la entièrement de la surface de l'eau avant d'entrer dans le bassin.

- Traitez l'eau de votre piscine et instaurez de bonnes pratiques d'hygiène afin de protéger les utilisateurs des maladies liées à l'eau. Consultez les consignes de traitement de l'eau données dans la notice d'utilisation. - Stockez les produits chimiques (produits de traitement de l'eau, de nettoyage ou de désinfection, par exemple) hors de portée des enfants.

- Il est obligatoire d'afficher les pictogrammes fournis dans une position visible à moins de 2 m de la piscine.

- Placez les échelles amovibles sur une surface horizontale.



Pièces détachées disponibles pendant 5 ans à compter de la date de facturation du produit.